



IF Santé
CHARTRES

Journée des tuteurs et maîtres de stage

IF Santé Chartres janvier 2025

Sommaire

1. **Présentation des résultats aux diplômés ;**
2. **Résultats des enquêtes de satisfaction en stage ;**
3. **Rappels du règlement intérieur ;**
4. **Evolution des dispositifs de formation (apprentissage) ;**
5. **Réingénierie de la Formation en Soins Infirmiers ;**



IF Santé
CHARTRES

1- Présentation des résultats aux diplômes

Résultats du DEI

Diplôme d'Etat Infirmier 2024 :

Candidats présentés en Mars 2024 : 8

Candidats reçus : 8

Candidats présentés en Juillet 2024 : 62

Candidats reçus : 59

Candidats en promotion professionnelle 2024 : 8

- ▣ Soit un taux de réussite de : 95,16 % (96,56% N-1)

Candidats en complément de formation : 19

(non présentés au jury de juillet 2024)

Candidats présentés en Décembre 2024 : 6

Candidats reçus : 6

- Prochains jury : Mars 2025 – Juillet 2025 et Décembre 2025

Résultats du DEAS

Diplôme d'Etat AS 2024 :

- ❑ Candidats présentés en janvier 2024 : 2
- ❑ Candidats reçus : 2

- ❑ Candidats présentés en juin 2024 : 9
- ❑ Candidats reçus : 9
- ❑ Candidat en promotion professionnelle : 1

- ❑ Candidats présentés en juillet 2024 : 42
- ❑ Candidats reçus : 39
- ❑ Candidats en promotion professionnelle : 9
- ❑ Soit un taux de réussite de : 93 % (87% N-1)

Résultats du DEA

- Diplôme d'Etat Ambulancier : Février 2024

Candidats présentés : 9

Candidats reçus : 9

Candidats en promotion
professionnelle : 2

Soit un taux de réussite : 100%



IF Santé
CHARTRES

2- Evaluation de la qualité des stages (2023 – 2024)

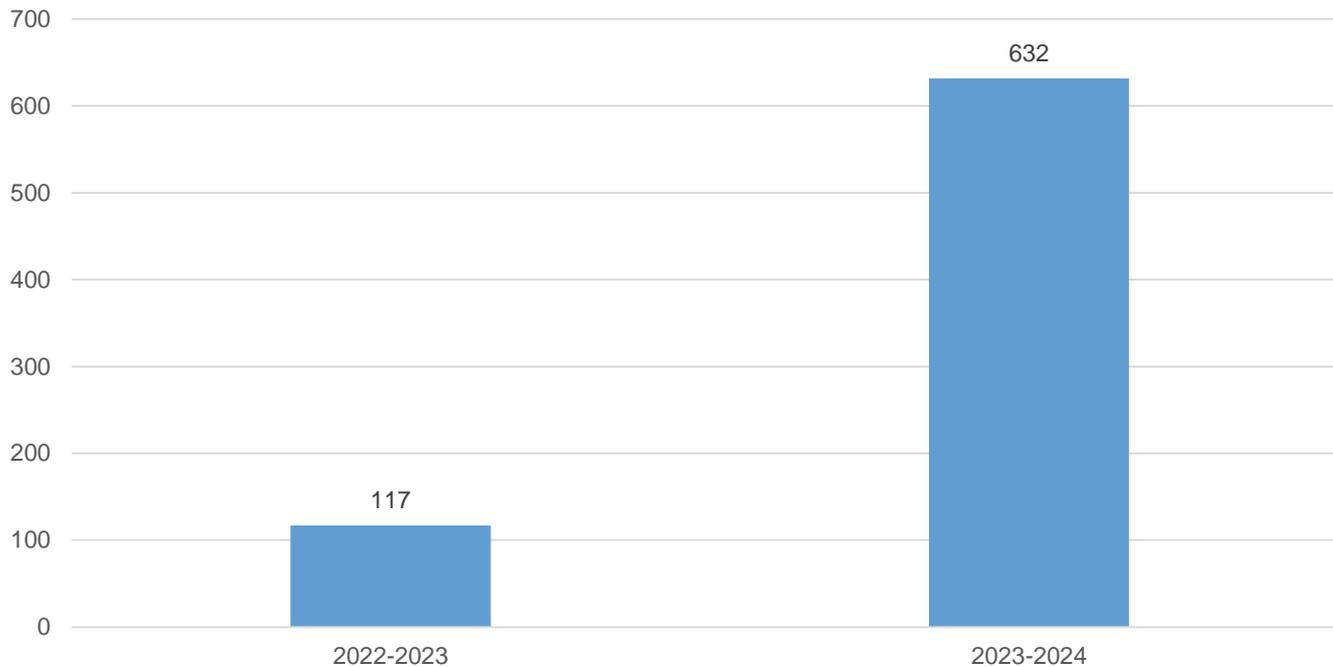


IF Santé
CHARTRES

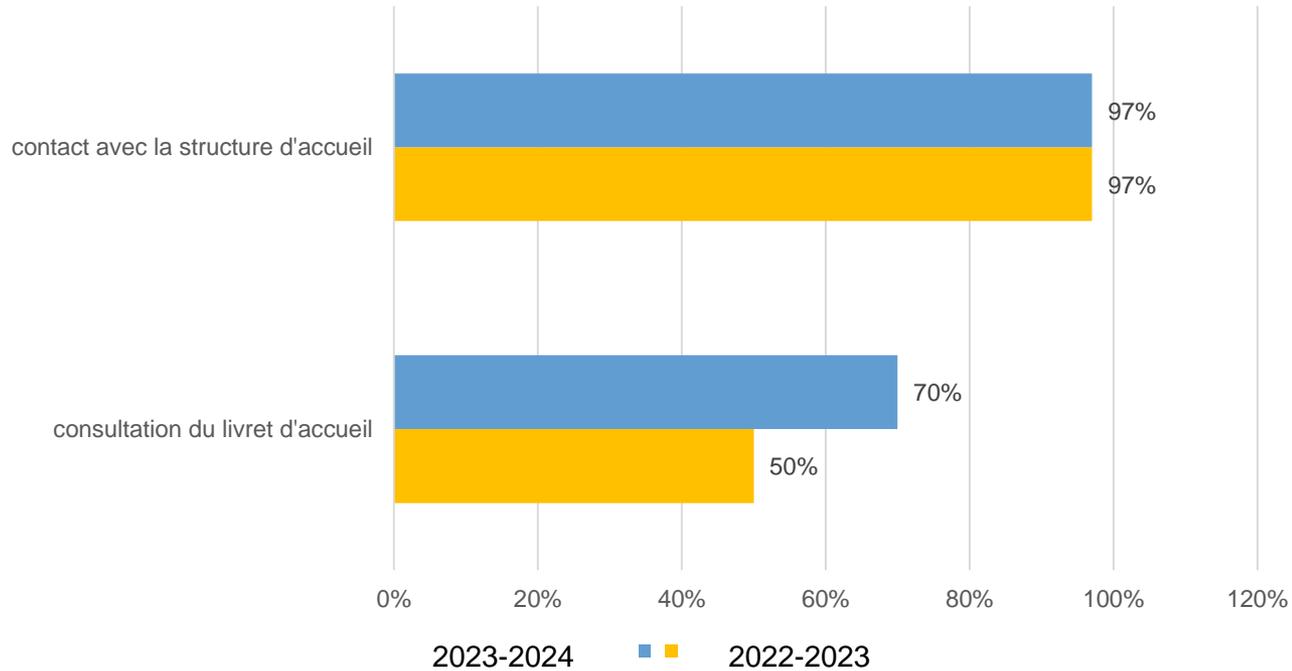
2-1 Par les stagiaires



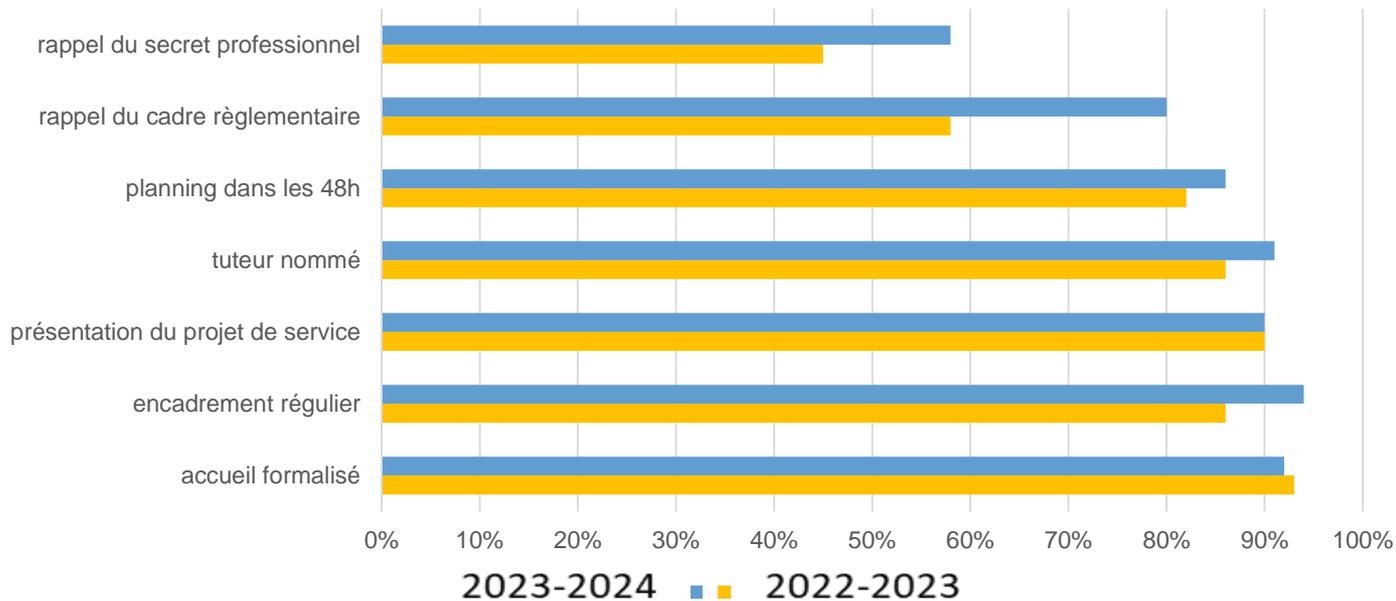
Nombre de réponses



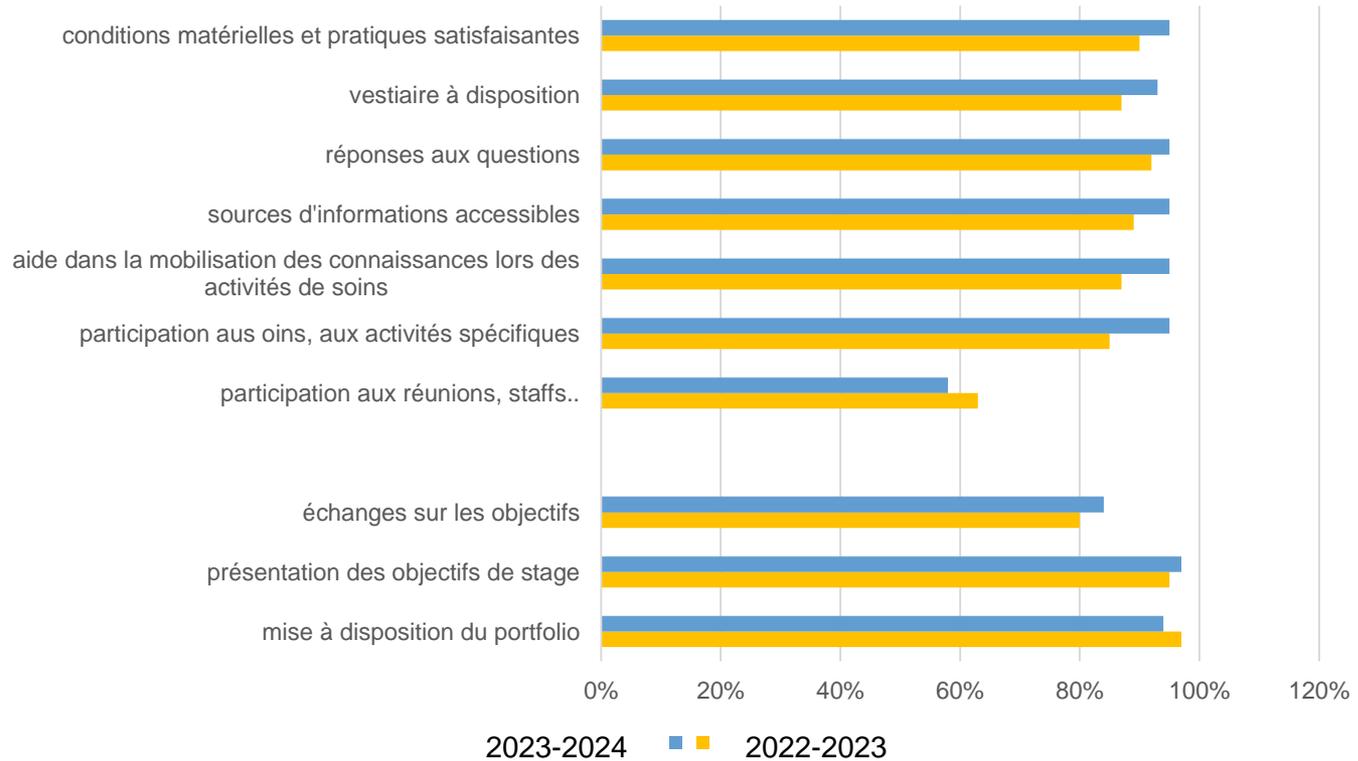
Contact de l'apprenant avec le lieu de stage



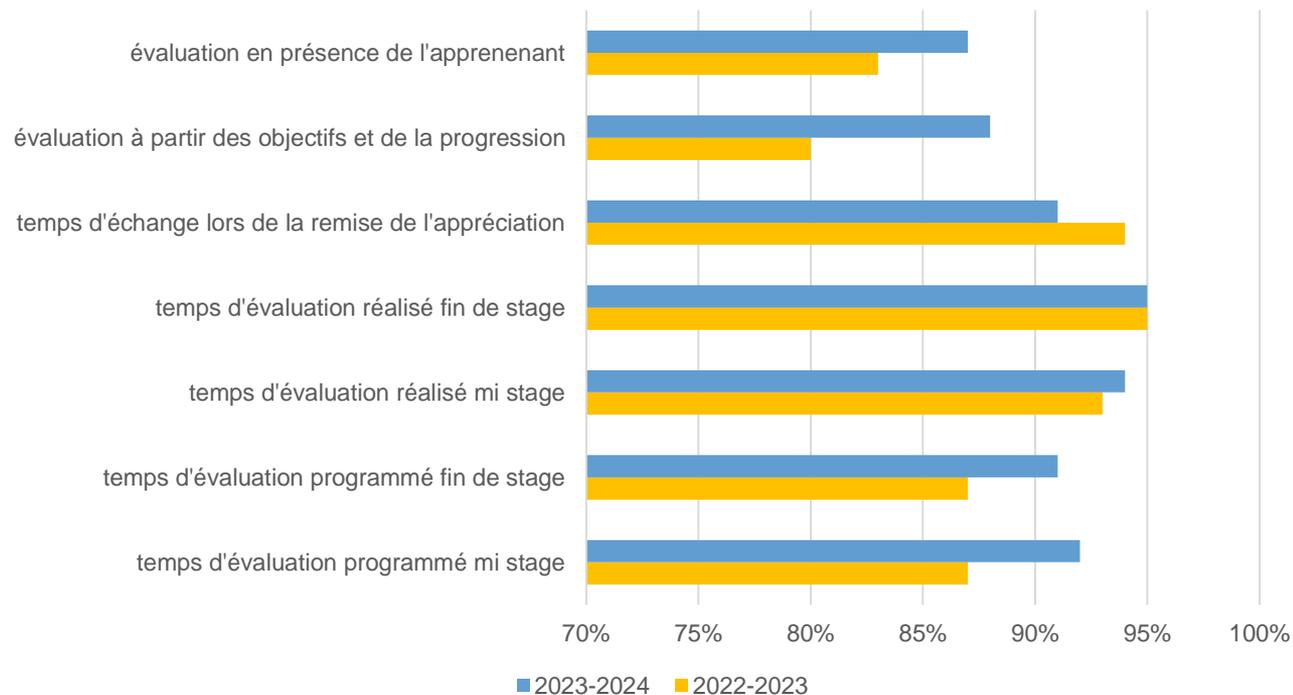
Organisation de l'encadrement en stage



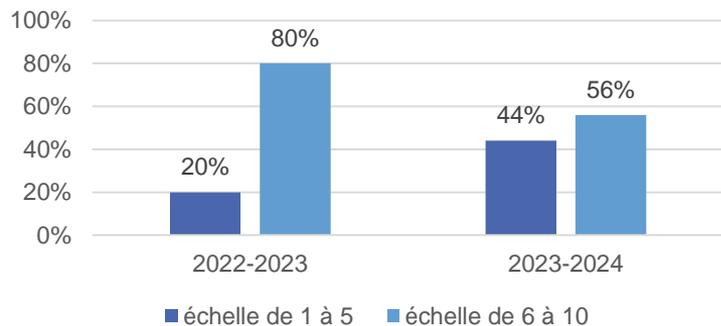
Déroulement du stage



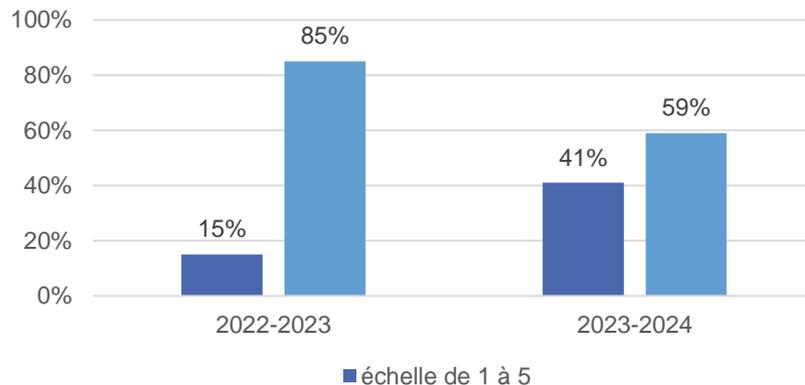
Evaluation en stage



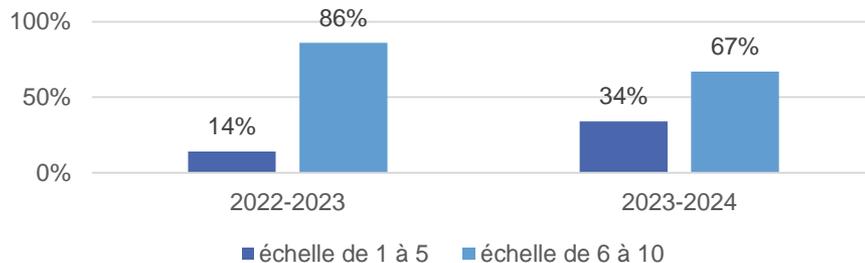
Evaluation globale de l'encadrement



Evaluation globale de l'accueil et de l'information



Interêt du stage/apprentissage





IF Santé
CHARTRES

2-2 Par les encadrants





Nombre de réponses

74 (61 N-1)

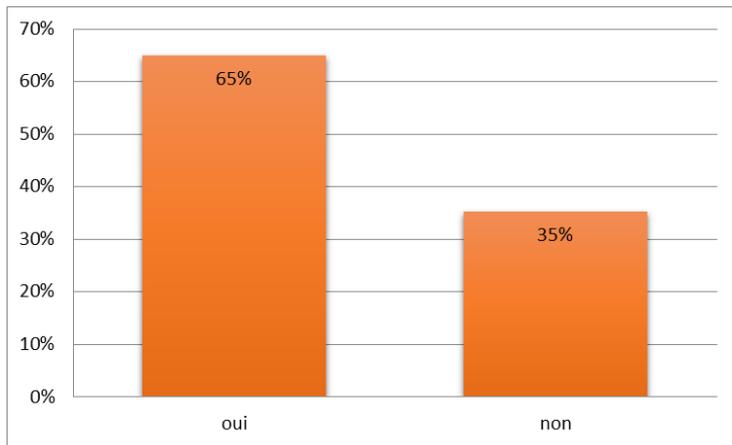
Nombre de répondants par type de stage :

- Soins de courte durée : 18
- Soins auprès des personnes âgées : 21
- Soins auprès des personnes en situation de handicap : 3
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : 3
- Soins en santé mentale et psychiatrie : 8
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : 20

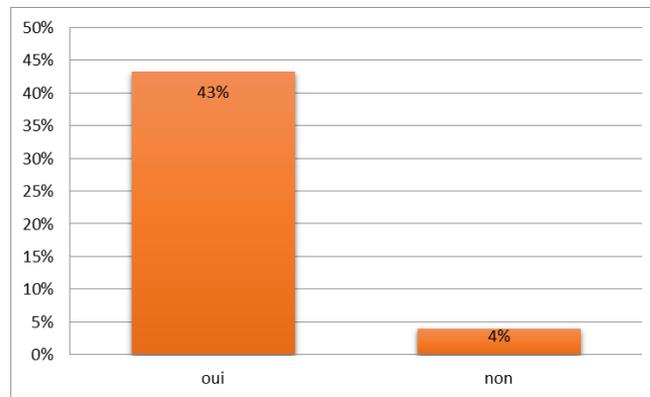
Organisation de l'encadrement en stage

Elaboration d'un livret d'accueil

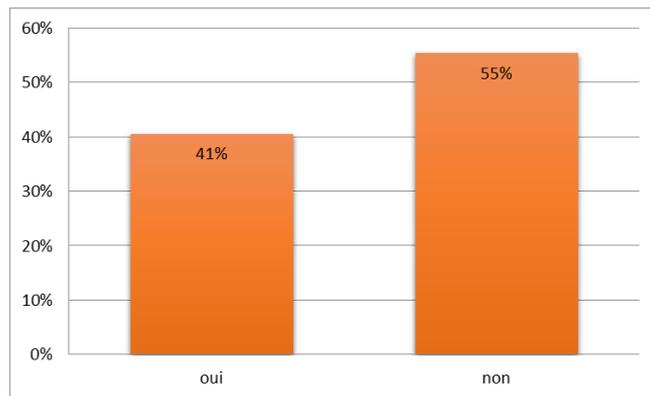
Livret d'accueil élaboré ?



Non : Envisagez-vous d'y travailler ?

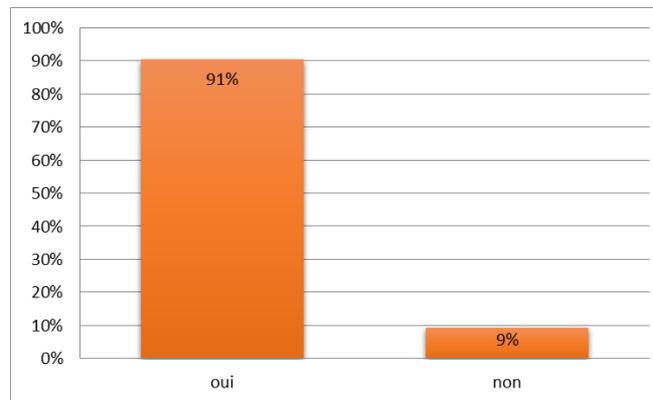


Oui : A-t-il été réactualisé ?

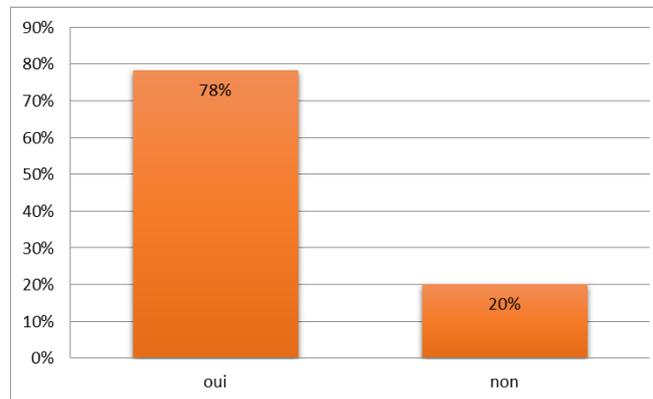


Organisation de l'encadrement en stage

- référent de stage identifié

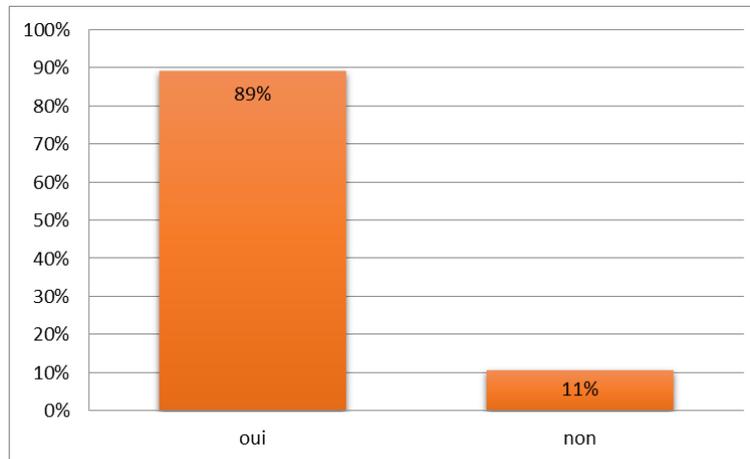


- tuteur formé au tutorat



Organisation de l'encadrement en stage

L'accueil des stagiaires est formalisé :

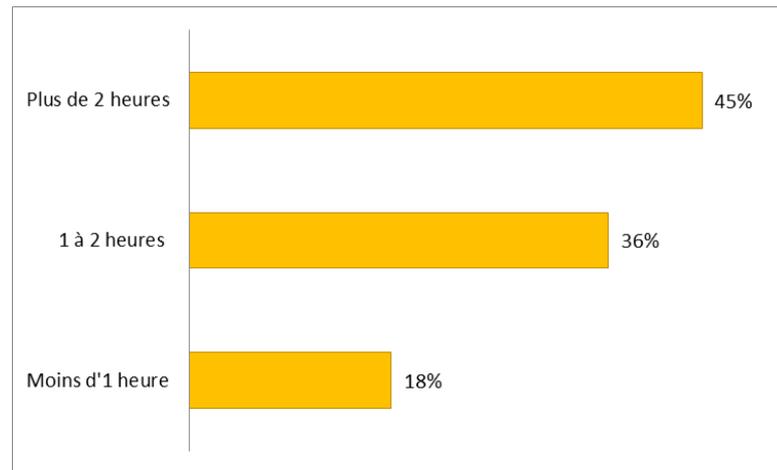


100 % des structures prennent connaissance des objectifs institutionnels, des objectifs de stage de l'apprenant et du portfolio

100% assurent un suivi individualisé de l'étudiant

Organisation de l'encadrement en stage

Temps consacré par le tuteur/semaine à l'encadrement d'un apprenant



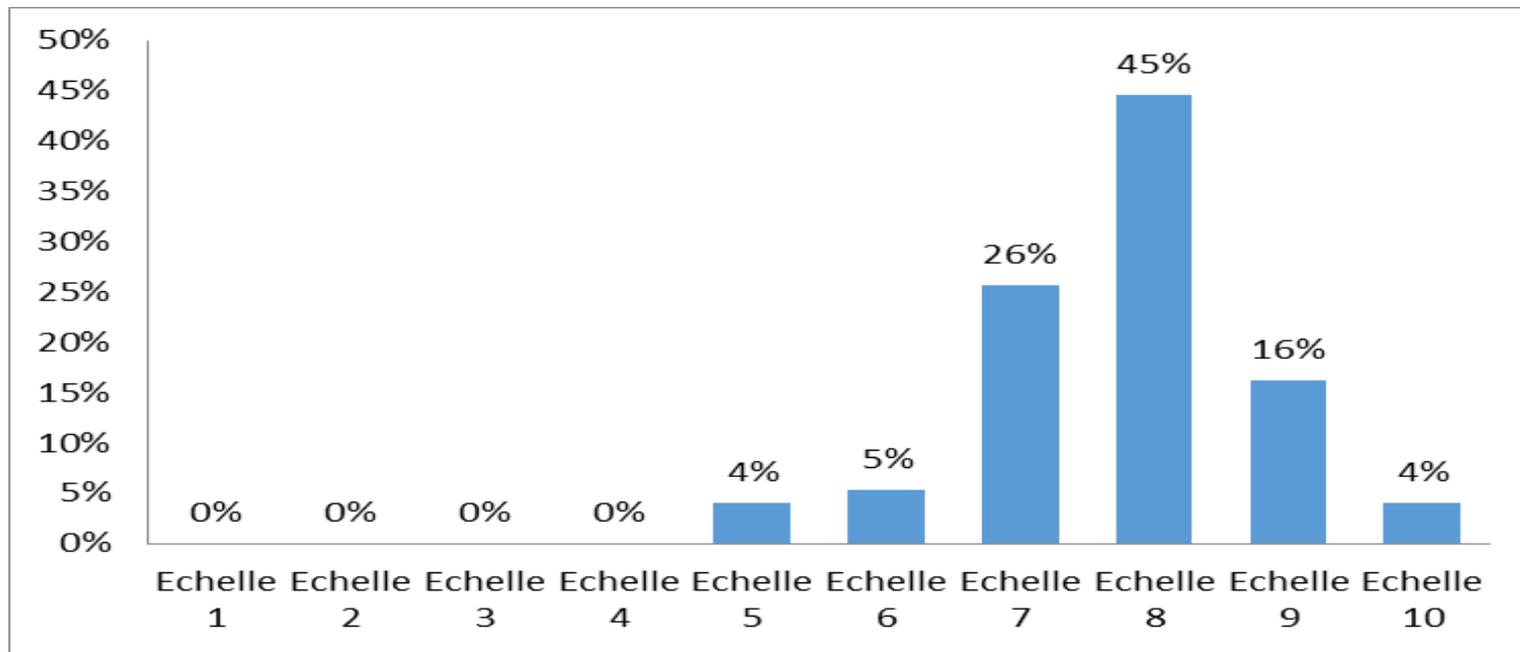
Evaluation à mi- stage et à la fin du stage **97%**

Evaluation de fin de stage en présence de l'étudiant **100%**

Organisation de l'encadrement en stage

- 97% des structures amènent les apprenants à réajuster leurs objectifs en fonction des possibilités du terrain de stage et de leurs besoins
- 82 % des structures consultent l'outil portfolio à différents moments du stage
- 99% Evaluation de fin de stage réalisée à partir des objectifs du stagiaire et/ou ceux de l'IFSI, de l'auto évaluation de l'apprenant en tenant compte des éléments de progression au cours du stage.
- 97% Entretiens d'évaluation de fin du stage sont réalisés en concertation avec les membres de l'équipe.

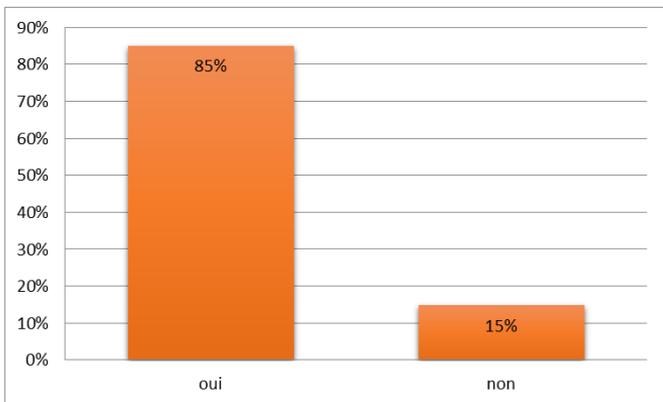
EVALUATION DE L'ENCADREMENT SUR UNE ECHELLE DE 1 à 10



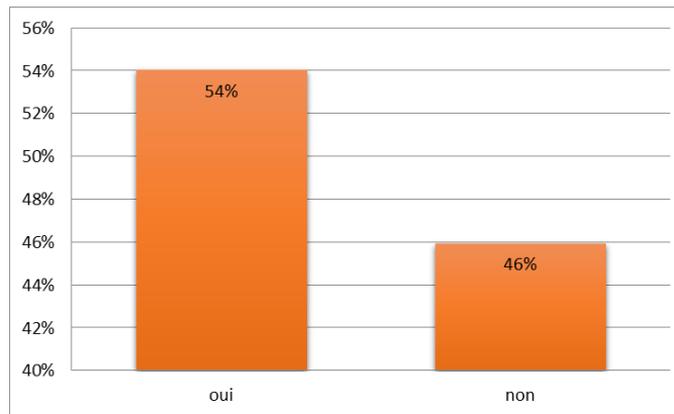
Le maitre de stage, le référent de stage ou le tuteur a participé avec le formateur au suivi individuel de l'apprenant dans l'unité :



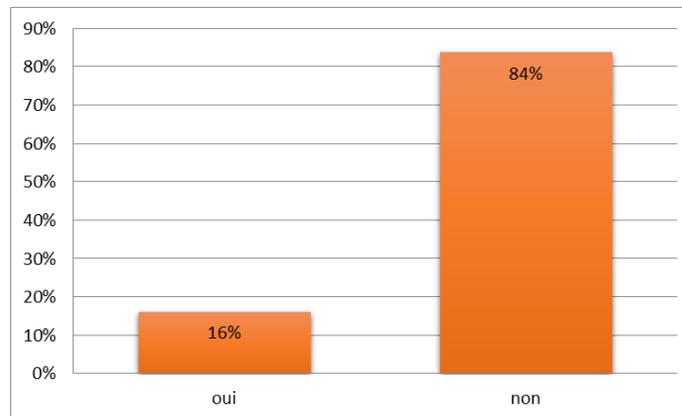
Vous avez les coordonnées de la personne à contacter à l'institut :



97% des structures obtiennent une réponse quand elles sollicitent l'institut

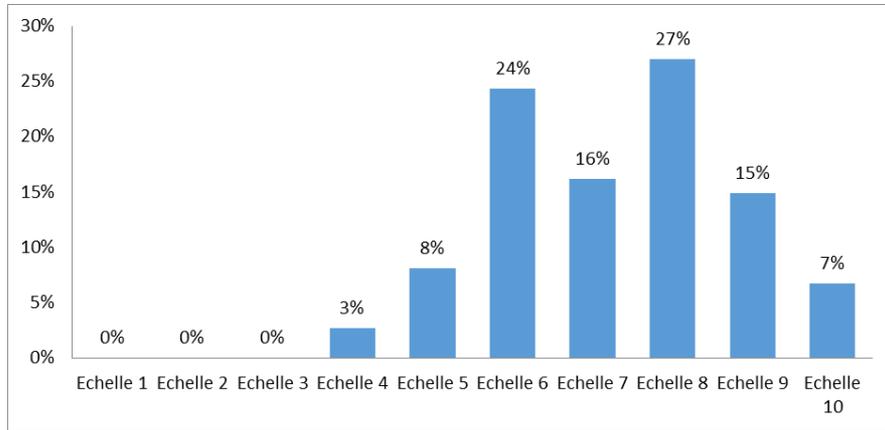


Connaissance des résultats des questionnaires d'évaluation de la qualité du stage complétés par les apprenants



Evaluation de la relation terrain de stage/institut SUR UNE ECHELLE DE 1 à 10

(1 insatisfait/ 10 très satisfait)



- Il faudrait davantage de lien car le choix des années des étudiants envoyés sur notre terrain de stage doit être revu pour éviter de mettre en difficulté voire détresse des 1^{er} ou début de 2^{ème} année ! (4)
- Une étudiante avait été demandée pour début Septembre. Personne n'a prévenu qu'il n'y en avait pas pour cette période. (5)
- Peu d'échange, notamment lorsque les apprenants sont en difficulté (6)
- Pas suffisamment de relation avec l'IFSI : pas de rencontre sur le lieu de stage pour les ESI de 3^{ème} année (7)
- Il y avait en préparation une plateforme avec des documents pour les lieux de stages mais je n'ai pas eu d'accès (8)
- J'ai toujours eu des réponses à mes interrogations, notamment lors de difficultés avec des étudiants (10)



IF Santé
CHARTRES

3- Règlement intérieur: points importants

Points significatifs du règlement en stage pour rappel

- L'apprenant remet la grille de horaires prévisionnels et la feuilles d'évaluation des compétences au tuteur ou au maître de stage dès le début de stage.
- Dès le début de stage et sur toute la durée du stage, l'apprenant met son portfolio à disposition des professionnels.
- L'étudiant/élève ne peut changer ses horaires selon sa convenance.
- En cas d'impossibilité pour se rendre en stage, les étudiants/élèves doivent avertir le jour même la personne responsable de la structure d'accueil ET le secrétariat de l'institut. Les justificatifs sont à fournir selon les règles de gestion d'absence.
- Des aménagements validés par l'institut pour les apprenants en situation de handicap et communiqués au lieu de stage : un retour de la part du maitre de stage en cas de difficultés.
- La tenue fournie et entretenue par le terrain de stage (l'instruction du 09 septembre 2020).
- Lorsque l'étudiant/élève a accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge / et ou en cas d'urgence, le directeur de l'institut de formation, en accord avec le responsable du lieu de stage, et le cas échéant la direction des soins, peut décider de la suspension du stage de l'étudiant/élève, dans l'attente de l'examen de sa situation par la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles ou devant la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- Au-delà d'un taux d'absence règlementé (Pour les ESI : 20% sur un même stage et de 10 % sur l'ensemble du parcours de stage, pour les EAS et EA 5%,), la récupération des heures d'absences en stage est obligatoirement validée par le référent de suivi pédagogique, sous réserve de validation par la direction, lors d'un suivi pédagogique individuel. La validation de cette récupération n'est valable qu'une fois, elle est formalisée par un écrit de l'institut remis à l'apprenant, copie au lieu de stage.



IF Santé
CHARTRES

4- Evolutions des dispositifs de formation



IF Santé
CHARTRES

4.1 Dispositif innovant formation en soins infirmiers

-

Stage semestre 1

SOMMAIRE

- Éléments de cadrage
- Objectif du dispositif
- Modalités
- Questionnaire de satisfaction

Les objectifs

- La prévention des interruptions de formation en première année
- une démarche d'intégration en stage progressive, préparée en institut.
- Un allègement des sollicitations des professionnels de santé encadrants en stage
- Répondre aux éléments de cadrage de l'ARS

Les éléments de cadrage de l'ARS

- Cette semaine de dispositif dérogatoire innovant se déroule à l'IFSanté
- Co-construit et co-animé avec des tuteurs de stage
- Est considérée comme un temps de stage
- Fait l'objet d'un bilan d'acquisition des compétences 1 -3 et 6.

Les éléments de cadrage de l'ARS

- **Bilan d'acquisition des compétences en binôme formateur-tuteur :**
 - **compétence 1** « évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »,
 - **compétence 3** « accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »
 - **compétence 6** « communiquer et conduire une relation dans un contexte de soin »
- **restituée en présence de l'étudiant lors d'un bilan individuel à la fin de la semaine**

Les modalités

- La collaboration systématique d'un **binôme formateur-tuteur**
 - Soins de courte durée,
 - Lieux de vie,
 - Soins de longue durée,
 - Santé mentale psychiatrie
- Répartition des ESI par famille de stage et par situation clinique (groupe de 4-5 ESI)

Les modalités

- Visionnage de vidéos en lien avec chaque famille de stage en amont de la semaine dérogatoire + forum
- Questionnaire à priori
- Une table ronde avec les tuteurs permettant de **faire évoluer les représentations** des étudiants sur :
 - les situations de soins,
 - les attentes de l'encadrement et
 - le rôle de l'étudiant dans son apprentissage en stage pour débiter la semaine
- **Une visite de l'Hôpital support** pour aider au repérage en arrivant en stage.

Les modalités

- **Situations cliniques provenant des terrains de stages** permettant l'appropriation
 - Du raisonnement clinique,
 - Des connaissances relatives aux pathologies prévalentes,
 - Des thérapeutiques prévalentes
- Temps de recherche en parallèle des ateliers de simulation.
- Exploitation des démarches cliniques en présence des tuteurs le vendredi

Les modalités

- Ajustement 2024 :
- Etudiants en promotion professionnelle non intégrés dans le dispositif
- Limitation à 2 situations cliniques.
- Réajustement des situations cliniques en collaboration avec les tuteurs de stage
 - thérapeutiques (max 6 traitements)
 - les pathologies (maximum 4 antécédents).

Les données chiffrées 2024

6. Cette semaine innovante correspondait -elle à vos attentes ?

[Plus de détails](#)

 Aperçus

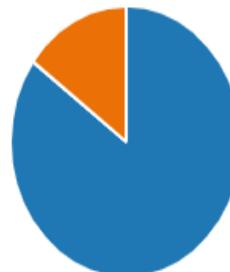
 Totallement	55
 Partiellement	12
 Aucunement	0



10. Cette semaine innovante vous a-t-elle aidé pour vous préparer à intégrer un service de soin ?

[Plus de détails](#)

 Totallement	57
 Partiellement	10
 Aucunement	0





IFSanté
CHARTRES

4.2 Dispositif spécifique AS expérimentés pour entrée directe en IFSI 2^o année

Dispositif spécifique AS pour L2 : séquences 1,2,3 et 4 en IFSI et

Séquence 5 (stage de 175h)

Favoriser le changement de posture professionnelle et la construction identitaire d'un apprenant IDE

Mobiliser les connaissances et les acquis des séquences 1,2,3,4 dans les situations professionnelles rencontrées

Développer une démarche réflexive personnelle et des capacités d'analyse de ses pratiques professionnelles au regard des attendus de la profession IDE

Ce stage de 5 semaines en continu doit permettre de compléter les connaissances et compétences acquises. Il pourra se faire chez l'employeur mais dans un autre service que celui fréquenté initialement et être un lieu de stage habituel des étudiants en soins infirmiers (ESI) de semestre 2. Positionnement en tant qu'ESI de S2. Utilisation de la feuille de stage pour les compétences 1,2 et 4 (niveau attendu d'un ESI en semestre 2)





IF Santé
CHARTRES

4.3 Formations par apprentissage



Formations par apprentissage

- Historique :
 - 2021 : Formation par apprentissage ouverte aux élèves ambulanciers
 - 2022 : formation par apprentissage ouverte aux étudiants infirmiers de 3^o année
 - Janvier 2024 :
 - une rentrée dédiée au élèves apprentis en formation aide soignants.
 - Une rentrée dédiée au élèves apprentis en formation ambulanciers
- **Contractualisation** Apprentis / employeurs avec l'accompagnement CFA
- **Inscription** à l'institut avant les dates rentrées : IFA 03/03/2025, IFAS janvier /26
- **Renseignements pour le contrat apprentissage** (droits, obligations, rémunération) : CFA Sanitaire et Médico Social de Blois habilité par la région :
 - Renseignements : 02.36.41.12.18
 - Directeur : Aurélien VIOT
 - Chargée de développement apprentissage : Maureen Bance : m.bance@cfasms.fr
- **Renseignement inscription à l'institut**, contenu et déroulé de formation : secifsi@ch-chartres.fr

Formations par apprentissage

PARTENAIRES :

<https://ifsi-ifas.ch-chartres.fr/partenaires-de-stage>

FORMATION IDE

<https://ifsi-ifas.ch-chartres.fr/contrats-dapprentissage-et-mutations>

FORMATION AS

<https://ifsi-ifas.ch-chartres.fr/les-modalites-dentree-en-ifas>

FORMATION AMBULANCIERS

<https://ifsi-ifas.ch-chartres.fr/les-modalites-dentree-en-ifa>

MISSIONS D'ENCADREMENT EN STAGE – IF SANTE CHARTRES



Avec nos partenaires :

V20220203

Missions d'encadrement en stage réalisées en dehors de l'apprentissage		
Missions d'encadrement en stage réalisées en situation d'apprentissage		
La structure organise l'encadrement de l'apprenti en stage, en répartissant les trois missions complémentaires (maître de stage, tuteur de stage et maître d'apprentissage) sur une seule ou plusieurs personnes qualifiées.		
Maitre de stage	Tuteur de stage	Maitre d'apprentissage
<p>Le maître de stage est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'étudiant en stage.</p> <p>Il :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueille et intègre l'apprenant. • Apporte à l'apprenant les informations nécessaires relatives au lieu de stage et au parcours à suivre. • Présente l'apprenant aux équipes et s'assure de son intégration. • Permet à l'apprenant de se positionner dans le lieu de stage. • S'assure de la qualité de l'encadrement de proximité. • Prépare le parcours pluridisciplinaire de l'apprenant, avec le tuteur. 	<p>Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique en stage.</p> <p>Il :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facilite l'intégration de l'apprenant. • Assure un accompagnement pédagogique. • Reçoit l'apprenant, évalue sa progression et les prérequis. • Réalise des entretiens réguliers et des moments de réflexion avec l'apprenant. • Répond aux questions de l'apprenant. • Assure l'évaluation des compétences acquises par l'apprenant. • Identifie les points forts et les axes d'amélioration de l'apprenant. 	<p>Accompagnateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il aide l'apprenti à <u>s'insérer dans l'entreprise, à mieux en comprendre les règles et les formes d'organisation</u>. Ce rôle de connaissance du contexte de l'entreprise va avoir un impact direct sur le résultat final de la formation. <p>Tuteur - Formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il transmet ses savoir-faire à l'apprenti dans le cadre de la formation pratique. • Grâce à une coordination avec le référent du suivi pédagogique de l'étudiant (IFSanté), <u>il s'assure de la correspondance des apprentissages en structure de soins avec les compétences attendues à la</u>

IFSanté Chartres – 7 rue Philippe Desportes – 28000 CHARTRES

N° SIRET 26280004800023 et TVA Intracommunautaire FR64262800048

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2428P000928 auprès Préfet de la Région Centre Val-de-Loire

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (Article L.6352-12 du Code du Travail)

Formations par apprentissage

Double statut :

- Étudiant ou élève à l'IFSanté + Salarié dans le cadre d'un contrat d'apprentissage chez le maître d'apprentissage.
- Règles du temps de travail demeurent inchangées (2 CA et demi par mois).
- Respecter les dates limites d'inscriptions en institut en parallèle de la signature du contrat d'apprentissage
- Répond à une politique d'attractivité.
- Calendrier théorie / stage identique aux autres étudiants ou élèves si en cursus normal pour les rentrées de septembre (IFSI IFAS IFA).
- Calendrier avec alternance théorie/stage/emploi pour les rentrées de janvier (IFAS et IFA)



IF Santé
CHARTRES

4.4 Ingénierie formation en soins infirmiers

I/ LE CONTEXTE

Directive européenne : déficit de 400 heures de formation, l'évolution nécessaire des compétences infirmières, l'inscription dans le schéma LMD et l'objectif de rester dans un volume horaire supportable en termes de charge de travail pour les étudiants.

Mise en demeure de la France par la CE, le respect de la directive européenne implique de porter la formation de 4 200 à 4 600 heures dont 2 300 heures d'enseignement clinique.

Le référentiel de formation de 2009, prescriptif et excessivement détaillé, dépassé par les évolutions du métier (43 protocoles de coopération impliquant des infirmiers ont vocation à être intégrés au socle de compétences).

Les expérimentations en cours : des passerelles, des enseignements communs, voire de doubles cursus. L'inter professionnalité est à développer, l'intégration universitaire est à poursuivre / délivrance du diplôme national de licence en sciences pour la santé mention sciences infirmières en lieu et place de l'actuel diplôme d'État d'infirmier.

RAPPORT IGAS N°2022-030R/IGESR N°21-22 275^a : 20 recommandations

Décret n° 2024-1134 du 4 décembre 2024 portant diverses modifications relatives à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier



II/ Les objectifs :

- L'approche par compétences en lien avec les réflexions internationales sur la formation IDE
- Un cadre national et un cadre personnalisable prescrit.
- Un référentiel des activités et compétences
- Des compétences génériques pour la transversalité entre les métiers de la santé au grade licence
- Théorie : 2300 h – 114 ECTS : Des UE cœurs de métier, des UE communes avec les autres filières (mutualisation possible), des UE de consolidation en semestre 6 (thématiques en cours de consolidation)
- Clinique : 2300 h – 66 ECTS (6 semaine de + // Réf 2009) Des temps simulation sur les stages, intégrées aux stages

III/ La finalité opérationnelle :

Compléter, construire et articuler :

- 5 domaines de compétences
- 13 compétences
- 12 activités
- 14 UE

Ingénierie formation infirmier

Référentiel d'activité (12)

- 1) Recherche, collecte et traitement de données en lien avec la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes (données épidémiologiques, socio-économiques, cliniques, scientifiques) dans le cadre de bilans cliniques, bilans de situation et d'environnement
- 2) Identification des interventions à mettre en œuvre auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes dont projet de promotion de la santé, projet de prévention, éducation à la santé, éducation thérapeutique, soins directs et indirects, interventions en équipe pluridisciplinaire, orientation vers d'autres professionnels de santé
- 3) Mise en œuvre de soins à visée préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie
- 4) Prescriptions initiales, renouvellement de prescription à l'identique, adaptation de traitement selon des critères cliniques identifiés dans le domaine des soins infirmiers
- 5) Conception et réalisation de projet de promotion, d'éducation et de prévention de la santé en santé communautaire et populationnelle
- 6) Conception de projet de promotion, d'éducation et de prévention de la santé d'une personne et mise en œuvre d'activités en lien avec ces projets

D
C
1

D
C
2

D
C
3

Référentiel de compétences (13)

1. Elaborer le diagnostic infirmier pour une personne ou un groupe de personnes afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre
2. Définir les interventions à mener auprès d'une personne soignée ou d'un groupe de personnes dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle afin de répondre aux problématiques identifiées
3. Réaliser des soins à visée préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personne dans le cadre en particulier d'une consultation infirmière et dans le respect des règles QHSSE, des procédures et des protocoles et en utilisant des données probantes afin d'assurer un projet de soin adapté à la situation identifiée
4. Prescrire des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux) et des examens complémentaires afin d'assurer un traitement et un suivi adapté à la situation clinique d'une personne soignée dans le domaine des soins infirmiers
5. Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé, en santé communautaire et populationnelle afin de répondre aux besoins de santé publique
6. Concevoir et conduire une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage et de repérage auprès d'une personne

Activer Windows

Ingénierie formation infirmier

Référentiel d'activité (12)

- 7) Réalisation d'actions de communication concernant les enjeux environnementaux, les pratiques durables et les gestes écoresponsables
- 8) Gestion d'une structure d'exercice individuel ou collectif
- 9) Contribution à la coordination, organisation et planification des activités et des soins dans le cadre de parcours de santé, de soins
- 10) Information et formation des nouveaux personnels et des apprenants et développement de compétences professionnelles et psychosociales
- 11) Recherche/utilisation et traitement de données issues de la pratique professionnelle incluant les données probantes et en lien notamment avec des soins innovants
- 12) Production de données probantes et de documents issus de la pratique professionnelle et en lien notamment avec des soins et démarches innovants

D

C

3

D

C

4

D

C

5

Référentiel de compétences (13)

7. Concevoir et conduire une démarche et des actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations sur les enjeux environnementaux, les pratiques durables, et les gestes écoresponsables afin de répondre aux problématiques de développement durable et de gestion des ressources naturelles
8. Gérer ou organiser une structure d'exercice individuel ou collectif en optimisant les ressources
9. Organiser les activités de soins en transmettant des informations et données en lien avec la personne soignée en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluri professionnelle dans un but de collaboration et de continuité de soins
10. Accompagner les pairs, les apprenants et les autres professionnels, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap afin de permettre leur accueil et leur formation et le développement de leurs compétences
11. Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue dans le cadre de ses activités
12. Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique et son expertise professionnelle, la qualité et la sécurité des activités réalisées
13. Formaliser de documents professionnels dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles

Accédez aux paramètres pour activer

UE cœur de métier:

- 1. UE Raisonnement clinique, prise de décision et sciences infirmières**
- 2. UE Pratique infirmière, prise de décision clinique et intervention infirmière**
- 3. UE Savoir-être, communication professionnelle et leadership**
- 4. UE Analyse de pratiques professionnelles**

UE mutualisables:

- 1. UE Sciences biomédicales**
- 2. UE Santé publique, promotion de la santé et prévention, orientation, éducation thérapeutique**
- 3. UE Numérique en santé (UE déjà existante)**
- 4. UE Santé environnementale (DDRS)**
- 5. UE Sciences humaines et sociales**
- 6. UE Législation Déontologie Ethique, Gestion d'une structure**
- 7. UE Formation et développement des compétences**
- 8. UE Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes, gestion des risques (cf. UE mission universitarisation)**

UE de consolidation semestre 6

Typologie de stages :

1. Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en phase **aigüe** ;
 2. Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, **stabilisée** ;
 3. Maintien ou amélioration de l'état de santé d'une personne dans le cadre d'une équipe contribuant à l'offre de soins de premier recours (article L. 1411-11 du code de la santé publique) ;
 4. Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale.
-



Merci pour votre attention,
place aux questions...